



ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER
Préservons nos rivières et notre territoire

Le 01/09/2025

Référence : 2025-87

Objet : Invitation à une réunion d'information relative aux aménagements de lutte contre le ruissellement sur les communes de : La Ferté-Gaucher, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Barthélemy, La Chapelle-Moutils et Bellot

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des deux Morin (SMAGE des 2 Morin) exerce, depuis le 1er janvier 2020, la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le bassin versant du Grand Morin.

Dans ce cadre, le SMAGE des 2 Morin a lancé une opération de maîtrise d'œuvre visant à réduire les risques d'inondation, notamment par ruissellement, sur les communes de La Ferté-Gaucher, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Barthélemy, La Chapelle-Moutils et Bellot.

Pour mener à bien cette démarche, les sous-bassins des Cordelins/Chambrun, de Chaudron et de La Fréviard ont fait l'objet d'un diagnostic approfondi réalisé par le bureau d'études Artelia. Cette étude a permis d'identifier des aménagements adaptés pour limiter les inondations liées au ruissellement.

À l'issue de ce diagnostic, plusieurs solutions d'aménagement ont été proposées, combinant des approches d'hydraulique douce et des ouvrages structurants. Le cabinet DK, expert foncier, prendra prochainement contact avec vous afin d'engager les discussions nécessaires à leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, vous êtes cordialement invité(e) à participer à la réunion d'information qui se déroulera **lundi 6 octobre à 18h**, dans la **salle Henri Forgeard**, 40 Av. du Général Leclerc, 77320 La Ferté-Gaucher. Cette réunion sera l'occasion de vous présenter :

- Le projet dans son ensemble
- Les différents acteurs impliqués
- La démarche engagée et les prochaines étapes

Votre présence serait très appréciée car votre participation et votre collaboration sont essentielles à la réussite de ce projet d'intérêt général.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Le Président du SMAGE des 2 Morin
Philippe DE VESTELE

